

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pavée. — Téléphone 9-51

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de Madame Marie Sturbant, épouse de M. Achille Gilleman, décédée à Roubaix le 9 mars 1920, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les funérailles civiles auront lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures de l'après-midi.

Le corps sera déposé au domicile de la défunte, maison n° 19, rue des Fétremonts, à 3 heures trois quarts.

DEPOT D'IMMONDICES

Le sous-brigadier garde-champêtre Emile Hias a dressé contravention mercredi dernier, contre le nommé Paul Dufay, âgé de 28 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue du Trichon, 35, qui a été surpris au moment où il opérait un détachement d'immondices sur le boulevard de Reims.

IL CASSAIT LES VITRES

Les agents Duzardin et Storme ont mis en état d'arrestation, dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 2 h. 45, le nommé Antoine Pâtier, âgé de 53 ans, lavreur, demeurant rue Pellart, 49 qui venait de briser volontairement les deux carreaux de vitre de la porte d'entrée du kiosque des Tramways, boulevard Gambetta, près de la Place de la Liberté.

VOL DANS UNE USINE

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits par effraction dans l'usine de M. Vandystadt, 36 et 38, rue du Fontenoy, et y ont volé 250 kilos environ de laine filée et différentes nuances d'une valeur approximative de 15.000 francs.

VOL D'UN IMPERMEABLE

Pour vol d'un imperméable commis le 8 février dernier, à l'instigation de Caron, rue du Colporteur, 126, au préjudice de Mme Jansen, vœux de décerner un mandat de comparution, pour décerner un mandat de comparution, pour décerner un mandat de comparution.

COMITÉ LOUIS CATRICE

Le Comité Louis Catrice se réunira aujourd'hui vendredi, à 8 heures et demie, au « Troubadour », Place de la Liberté, 10.

LA « ROUBAISIENNE »

La société de municipalité de gymnastique, de tir et de préparation militaire de la « ROUBAISIENNE » s'est réunie en assemblée générale dimanche dernier, à 10 h. 30 en son local, rue Chanzy, sous la présidence de M. L. Mouvaux, entouré de tous les membres du Comité et de quelques invités.

Le Président fit une courte allocution au cours de laquelle il relata succinctement les principaux événements qui se sont déroulés à la « ROUBAISIENNE » depuis août 1914.

Le rapport sur les statistiques complètes de la « ROUBAISIENNE » fut lu par M. Mouvaux, président de la société, d'Edouard Pivreaux, fils de notre distingué directeur, de Charles Wele, C. Rousset et de tous les membres du Comité et de quelques invités.

M. Pivreaux remit ensuite le certificat d'aptitude militaire au 41 régiment de C. P. S. M.

Il donna à l'assemblée un rapport très détaillé des travaux de la société en France occupée. De ce rapport et des documents nous avons pu constater que grâce à la fermeté et à la volonté de ses dirigeants, « LA ROUBAISIENNE » avait pu, malgré l'occupation, continuer ses cours d'éducation physique et militaire.

M. Pivreaux eut un mot aimable pour les membres du Comité provisoire et félicita particulièrement le secrétaire Alfred Florin qui, quoique n'ayant pas de carte d'identité exigée par les Boches, assista régulièrement à toutes les réunions qui eurent lieu pendant l'occupation jusqu'à ce qu'il fut appréhendé et condamné à 4 mois de prison pour ce délit.

M. Delporte prit ensuite la parole et au nom des poètes de « LA ROUBAISIENNE » il fit un vibrant éloge de M. H. Lepaul, vice-président, de M. Valcke, trésorier, M. Alfred Vandepuette, qui se dévouent sans compter pour venir en aide en France libre à nos chers poilus socialistes, socialistes et à ceux qui étaient aux tranchées ou aux premiers prisonniers de guerre internés qu'Allemagne.

En leur nom il remit à M. Lepaul un magnifique souvenir commémoratif. Les rapports honorifiques lui furent remis par M. Alfred Vandepuette.

Il offre ensuite une superbe gerbe de fleurs à notre cher poète, fable gage de la grande sympathie qui se fait jour en faveur de « LA ROUBAISIENNE ».

MM. Pivreaux et Lepaul, dont l'émotion est à son comble, remercient en quelques mots, disant que ce qu'ils ont fait était pour le bien et l'avantage de la Société.

Pour terminer cette belle réunion, le Président

TOURCOING

annonce que l'élection définitive des membres volontaires est reportée à dimanche prochain, 14 mars, à 10 heures. Il compte sur la présence de tous les lycéistes.

OUTRAGES À LA POLICE

Le nommé Léon Destiennes, 49 ans, débiteur, demeurant au Vétrelles, rue des Trois-Pierres, carriés, n° 10, a été arrêté à 9 heures, rue de Metz, en état d'ivresse, criant et gesticulant.

Aux observations que lui a faites l'agent de service dans le quartier, il répondit par des injures et se rebella. Il a pu être arrêté et mis à la disposition de M. le Commissaire du 3e arrondissement, qui l'a fait déferer au Parquet.

VOL D'UN CHEVAL

Une plainte a été déposée, au commissariat du 5me arrondissement, par M. Henri Verroye, âgé de 34 ans, marchand de pommes de terre, 210, rue de Courmal, pour vol d'un cheval commun, sans préjudice, dans la nuit du 9 au 10 mars.

ARRÊTATION D'UN RELEGUE

Le nommé Paul Delberghe, âgé de 38 ans, sans résidence fixe, condamné à la rélegation, a été arrêté mercredi dernier, à huit heures du soir, rue des Girondins.

THEATRE MUNICIPAL (Direction : A. Santara)

Dimanche 14 mars, à trois heures, en matinée, LE POSTILLON DE LONJUMEAU, en trois actes, d'Adolphe Adam. Au 3me acte, solo de clarinette par M. Lebrun.

Le soir, huit heures, représentation de la saison de LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opérette en trois actes, de Varney.

Autour de Roubaix-Tourcoing

MOUVAUX

FERMEZ BIEN VOS COMPTEURS A GAZ. — M. Florimond Pollet, us des Plaines, avait laissé le compteur à gaz de son habitation ouverte la nuit. Or, une légère fuite dans le tuyauterie fut la cause qu'il subit un commencement d'asphyxie, ainsi que son femme et son fils. Heureusement, il s'était éveillé à temps, sous l'empire du malaise résultant des émanations du gaz.

MORT SUBITE. — Au 12 de la rue de Roubaix, M. Casimir Wacquet, 55 ans, a été trouvé mort dans son lit, par des voisins inquiets de son absence prolongée. Mort naturelle : il était cardiaque.

AU RAVITAILLEMENT. — Le Comité du ravitaillement informe le public qu'il n'y aura plus de café torréfié avant le 22 mars.

DISTRIBUTION DE COKE. — Aujourd'hui, vendredi 12 mars, distribution de tickets de coke, de 1 h. 30 à 3 h. 45 : numéros 601 à 1200 ; à partir de 3 h. 45, jusqu'à 1800 et suivants. Prix : 7,75 l'hectolitre. Se munir de la carte de pain.

PAIN AU TARIF RÉDUIT. — Les bénéficiaires retardataires du pain au tarif réduit, qui ont fait leur demande sont invités à retirer leur carte d'urgence.

Les Gages de l'Emprunt

L'APPORT DE NOS COLONIES

Le domaine colonial français a une superficie de 11 millions de kilomètres carrés ; il est réparti sur la surface du globe, de telle sorte qu'il donne une grande diversité de produits ; il fournit à la métropole une très notable fraction des produits alimentaires et des matières premières qui lui sont nécessaires et il peut lui fournir bien davantage encore ; il constitue en même temps un des marchés les plus importants pour la consommation des produits fabriqués français.

En 1913, dernière année normale, le total des importations de nos colonies dépassa les importations françaises à dépasser trois milliards et quart de francs ; dans ce total les importations en provenance de la France figuraient pour plus d'un milliard. Les exportations vers la France pour 820 millions.

Pendant la guerre, la France a fait appel aux ressources de ses colonies. Entre 1914 et 1917 (dernière année dont les statistiques complètes sont publiées) les exportations d'Indo-Chine ont augmenté de 25 pour cent, celles de Madagascar de 120 pour cent et celles de l'Afrique Occidentale de 140 pour cent. Le trafic est devenu plus intense encore s'il n'avait pas eu à souffrir du manque de navires.

Pour le présent nous savons que nos colonies pourront fournir en plus grande abondance certains produits qui nous sont indispensables, comme la viande de bœuf, les textiles, etc.

Mais plus nous sommes en droit de compter sur les richesses minières encore inexplorées que contient cet immense territoire vingt fois grand comme la France. Il s'agit de rechercher et d'exploiter ces richesses, de découvrir du pétrole, quel changement pour la situation de la France dans le monde !

LILLE

La GRÈVE DES TRAMWAYS

La solution est-elle prochaine ? Il serait prématuré de le dire. Il faut reconnaître que dans les milieux patronaux on commence à faire preuve de fermeté.

L'activité du camarade Molard, de Baratte, de Josse, des membres de la commission est infatigable. Ils se dépensent tous jour et nuit pour hâter la fin du conflit. Depuis deux jours, à la préfecture, rue Aubert ce sont entrées sur des chemins de fer, à pied à pied, un lambeau de tissu ou de concession, un lambeau de mieux-être pour les ouvriers.

Il faut le reconnaître : la tâche à laquelle se

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Le crime d'un idiot

Mlle Marie Smain, la malheureuse jeune fille assassinée à coups de marteau par le docteur, le 7 mars François Rever, est morte mercredi, à 7 heures 10 du soir, sans avoir repris connaissance.

L'ajournement du cadavre sera pratiqué aujourd'hui à l'Institut de médecine par M. le docteur, rue de la République, 161, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, ce matin à 10 heures. Les funérailles de la victime auront lieu samedi.

LE MEURTRIER EST DÉFERÉ AU PARQUET

Rever François a été conduit au Parquet hier matin. Il avait passé une bonne nuit au poste de police d'Hellemmes et s'y restaura copieusement.

Parti du commissariat de police à 10 h. 30, le meurtrier fut conduit à pied jusqu'à la Chapelle d'Éloquois, où on lui fit prendre le Mongy jusqu'à la gare.

En traversant la ville, il fut remarqué par un grand nombre de personnes qui le reconnurent à sa vaine bleue horizontale et au bonnet de police qu'il portait le jour du crime.

Pendant la route, le meurtrier a été gardé à vue par des gardiens si la scène du crime allait être représentée au cinéma et s'il souffrirait le jour où on lui couperait la tête, car il avait été condamné à la peine capitale.

Arrivé à la maison d'arrêt de Lille à 11 heures 30, Rever fut écroué, après les formalités d'usage.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

CHEZ LES TAILLEURS

Dans six maisons de confections, 35 tailleurs d'habits se sont mis en grève hier, réclamant une augmentation de salaire.

DANS LES TRANSPORTS

Chez Mme veuve Cuvier, entreprise de transport rapide de colis, rue Nain, 57, huit ouvriers se sont mis en grève mercredi dernier. Ils demandent une augmentation de salaire.

A LILLE

EMPLOYÉS DE L'USINE DE FIVES

Bulletin de grève

Dans le but de dissiper toute espèce d'équivoque et d'enlever à la direction de l'Usine toute possibilité de division parmi le personnel en grève, le Comité de grève avait laissé se constituer une nouvelle délégation ayant pour mandat de se rendre compte de l'état d'esprit de la Direction à l'égard des revendications du personnel employé.

Le résultat de cette démarche conciliatrice faite sur l'initiative d'un employé renégat, du nom de Massiau, lequel s'était engagé à reprendre le travail avait été, aux déclarations directrices.

Le résultat, disons-nous, de cette entrevue de la délégation avec la direction, fut cependant la confirmation de ce que nous savions déjà d'après les comptes-rendus des membres composant la première délégation.

En résumé, du côté de la Direction, promesses, rien que des promesses. De leur côté, les employés insistent pour être fixés sur leurs nouvelles conditions de travail.

Le renégat Massiau est exclu du syndicat. Les grévistes demeurent aussi unis, aussi fervents qu'au premier jour de grève.

Dans le Textile

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À la suite de la réunion des délégués de toutes les branches du textile, après examen de la situation créée par l'augmentation constante du coût de la vie et des salaires payés actuellement dans la corporation ainsi que devant la situation des ouvriers textiles de Roubaix, Tourcoing, Lens, Lambersart, Hainaut, etc.

La commission réunie le mercredi 10 mars, a décidé que l'assemblée générale extraordinaire, aura lieu le dimanche 14 mars, à 10 heures précises, dans la grande Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal — Examen de la situation du textile de Roubaix, Tourcoing, Mesures à prendre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Le crime d'un idiot

Mlle Marie Smain, la malheureuse jeune fille assassinée à coups de marteau par le docteur, le 7 mars François Rever, est morte mercredi, à 7 heures 10 du soir, sans avoir repris connaissance.

L'ajournement du cadavre sera pratiqué aujourd'hui à l'Institut de médecine par M. le docteur, rue de la République, 161, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, ce matin à 10 heures. Les funérailles de la victime auront lieu samedi.

LE MEURTRIER EST DÉFERÉ AU PARQUET

Rever François a été conduit au Parquet hier matin. Il avait passé une bonne nuit au poste de police d'Hellemmes et s'y restaura copieusement.

Parti du commissariat de police à 10 h. 30, le meurtrier fut conduit à pied jusqu'à la Chapelle d'Éloquois, où on lui fit prendre le Mongy jusqu'à la gare.

En traversant la ville, il fut remarqué par un grand nombre de personnes qui le reconnurent à sa vaine bleue horizontale et au bonnet de police qu'il portait le jour du crime.

Pendant la route, le meurtrier a été gardé à vue par des gardiens si la scène du crime allait être représentée au cinéma et s'il souffrirait le jour où on lui couperait la tête, car il avait été condamné à la peine capitale.

Arrivé à la maison d'arrêt de Lille à 11 heures 30, Rever fut écroué, après les formalités d'usage.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

CHEZ LES TAILLEURS

Dans six maisons de confections, 35 tailleurs d'habits se sont mis en grève hier, réclamant une augmentation de salaire.

DANS LES TRANSPORTS

Chez Mme veuve Cuvier, entreprise de transport rapide de colis, rue Nain, 57, huit ouvriers se sont mis en grève mercredi dernier. Ils demandent une augmentation de salaire.

A LILLE

EMPLOYÉS DE L'USINE DE FIVES

Bulletin de grève

Dans le but de dissiper toute espèce d'équivoque et d'enlever à la direction de l'Usine toute possibilité de division parmi le personnel en grève, le Comité de grève avait laissé se constituer une nouvelle délégation ayant pour mandat de se rendre compte de l'état d'esprit de la Direction à l'égard des revendications du personnel employé.

Le résultat de cette démarche conciliatrice faite sur l'initiative d'un employé renégat, du nom de Massiau, lequel s'était engagé à reprendre le travail avait été, aux déclarations directrices.

Le résultat, disons-nous, de cette entrevue de la délégation avec la direction, fut cependant la confirmation de ce que nous savions déjà d'après les comptes-rendus des membres composant la première délégation.

En résumé, du côté de la Direction, promesses, rien que des promesses. De leur côté, les employés insistent pour être fixés sur leurs nouvelles conditions de travail.

Le renégat Massiau est exclu du syndicat. Les grévistes demeurent aussi unis, aussi fervents qu'au premier jour de grève.

Dans le Textile

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À la suite de la réunion des délégués de toutes les branches du textile, après examen de la situation créée par l'augmentation constante du coût de la vie et des salaires payés actuellement dans la corporation ainsi que devant la situation des ouvriers textiles de Roubaix, Tourcoing, Lens, Lambersart, Hainaut, etc.

La commission réunie le mercredi 10 mars, a décidé que l'assemblée générale extraordinaire, aura lieu le dimanche 14 mars, à 10 heures précises, dans la grande Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal — Examen de la situation du textile de Roubaix, Tourcoing, Mesures à prendre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Le crime d'un idiot

Mlle Marie Smain, la malheureuse jeune fille assassinée à coups de marteau par le docteur, le 7 mars François Rever, est morte mercredi, à 7 heures 10 du soir, sans avoir repris connaissance.

L'ajournement du cadavre sera pratiqué aujourd'hui à l'Institut de médecine par M. le docteur, rue de la République, 161, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, ce matin à 10 heures. Les funérailles de la victime auront lieu samedi.

LE MEURTRIER EST DÉFERÉ AU PARQUET

Rever François a été conduit au Parquet hier matin. Il avait passé une bonne nuit au poste de police d'Hellemmes et s'y restaura copieusement.

Parti du commissariat de police à 10 h. 30, le meurtrier fut conduit à pied jusqu'à la Chapelle d'Éloquois, où on lui fit prendre le Mongy jusqu'à la gare.

En traversant la ville, il fut remarqué par un grand nombre de personnes qui le reconnurent à sa vaine bleue horizontale et au bonnet de police qu'il portait le jour du crime.

Pendant la route, le meurtrier a été gardé à vue par des gardiens si la scène du crime allait être représentée au cinéma et s'il souffrirait le jour où on lui couperait la tête, car il avait été condamné à la peine capitale.

Arrivé à la maison d'arrêt de Lille à 11 heures 30, Rever fut écroué, après les formalités d'usage.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

CHEZ LES TAILLEURS

Dans six maisons de confections, 35 tailleurs d'habits se sont mis en grève hier, réclamant une augmentation de salaire.

DANS LES TRANSPORTS

Chez Mme veuve Cuvier, entreprise de transport rapide de colis, rue Nain, 57, huit ouvriers se sont mis en grève mercredi dernier. Ils demandent une augmentation de salaire.

A LILLE

EMPLOYÉS DE L'USINE DE FIVES

Bulletin de grève

Dans le but de dissiper toute espèce d'équivoque et d'enlever à la direction de l'Usine toute possibilité de division parmi le personnel en grève, le Comité de grève avait laissé se constituer une nouvelle délégation ayant pour mandat de se rendre compte de l'état d'esprit de la Direction à l'égard des revendications du personnel employé.

Le résultat de cette démarche conciliatrice faite sur l'initiative d'un employé renégat, du nom de Massiau, lequel s'était engagé à reprendre le travail avait été, aux déclarations directrices.

Le résultat, disons-nous, de cette entrevue de la délégation avec la direction, fut cependant la confirmation de ce que nous savions déjà d'après les comptes-rendus des membres composant la première délégation.

En résumé, du côté de la Direction, promesses, rien que des promesses. De leur côté, les employés insistent pour être fixés sur leurs nouvelles conditions de travail.

Le renégat Massiau est exclu du syndicat. Les grévistes demeurent aussi unis, aussi fervents qu'au premier jour de grève.

Dans le Textile

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À la suite de la réunion des délégués de toutes les branches du textile, après examen de la situation créée par l'augmentation constante du coût de la vie et des salaires payés actuellement dans la corporation ainsi que devant la situation des ouvriers textiles de Roubaix, Tourcoing, Lens, Lambersart, Hainaut, etc.

La commission réunie le mercredi 10 mars, a décidé que l'assemblée générale extraordinaire, aura lieu le dimanche 14 mars, à 10 heures précises, dans la grande Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal — Examen de la situation du textile de Roubaix, Tourcoing, Mesures à prendre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Le crime d'un idiot

Mlle Marie Smain, la malheureuse jeune fille assassinée à coups de marteau par le docteur, le 7 mars François Rever, est morte mercredi, à 7 heures 10 du soir, sans avoir repris connaissance.

100 Machines à coudre

Toutes tailles. — Arrivages tous les jours. Occasions. — Réparations. Hector SMAGGHE, à SECLIN. Bons de Défense acceptés.

Fabrique de Confections 150 MODÈLES

Corsets, Peignoirs, Jupons, Tabliers, Chemises, Bonnets, Imperméables, etc. G. DEBARNE, 35, rue Frédéric-Mozart, (prolongement rue Saint-Sauveur), à LILLE.

MALADIES SECRETES-SYPHILIS VOIES URINAIRES

Docteur CAVRO, Boul. de la Liberté, 116^{bis}, LILLE. De 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Achetez une Machine à Coudre

« Bien-Être » paiera les deux tiers de la facture. Vous le remboursez avec vos gains à la semaine ou à la quinzaine. S'adresser 2 bis, rue Arroudi-de-Vuez, LILLE (face la Préfecture).

ACHAT Tous genres mobiliers, toutes importations, tout état, Etablissements E. SIX, 52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.

2.000 VÉLOS

neufs, garantis, Modèles 1920. LIVRABLES DE SUITE. Agent Général des plus Grandes Marques. Achat-Échange — 10.000 Pneus, Chambres, Accessoires. 250 Vélos d'occasion. 400 Machines à coudre. Gros-Détail — Prix spéciaux pour Marchands. MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. Camille COPPENOLLE, 39, rue Neuve, LILLE. (On accepte les Bons de la Défense). Le Gérant : Emile GEST. Imprimerie du Revue du Nord.

AVIS DIVERS

DRAPEAU BELGE

Complet international 105^f 20 NUANCES. 99, rue Gambetta, LILLE.

La Guerre aux Bandits

CHENIL FRANÇAIS, HAINE-SAINT-PIERRE (Belgique). Chiens policiers dressés contre voleurs armés. Superbes jeunes. Timbre réponse.

Du 10 au 20 Mars

Anémiés, Fatigués, Surmenés, Convalescents, Travailleurs du Carreau. Visitez, la belle Exposition des PRODUITS TONIQUES et RÉGÉNÉRATEURS DU SYSTÈME SANGUIN, OSSEUX ET NERVEUX. Organisée par la Grande Pharmacie DELANGHE Frères. LILLE - 14, Rue des Chats-Bossus, 14 - LILLE. Vous y trouverez le plus Bel assortiment de Produits préparés par les Meilleurs Spécialistes Français et Étrangers.

Monsieur Charles Delanghe, Pharmacien de 1^{re} classe, Licencié-es-Sciences, Ex-préparateur à l'Institut Pasteur ; sera toujours à votre disposition pour vous donner les renseignements utiles pour la Meilleure utilisation de votre achat.

VOIES URINAIRES

Biennorrhagies Rétrécissements Prostatite, Phimosie MALADIES DES FEMMES Pertes, Ovarites, Tumeurs, Fibrome. SYPHILIS Cure spéciale 914 Vaccins nouveaux 102 Musculaires 606. A la CLINIQUE FAID, 31, rue Fairheire, LILLE Docteurs spécialistes de Paris. Installation électro-chimique unique. — Prix modérés. CONSULTATIONS : Le Mercredi de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h. — Le Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. — Le Dimanche de 9 h. à 16 h.

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR

AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL. Toutes les maladies de Peau et vices du sang. ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX. Graves et Anciens réputés incurables. SOULAGEMENT IMMÉDIAT. dès la première application dans tous les cas suivants : de la Peau, Psoriasis, Impetigo, Syphilis, urticaires, Zostères, Herpès, Goutte, Prurigo, Pityriasis, prurigineux, Brûlures, Herpès, Goutte, Prurigo, Anthrax, Abcès, Erysipèle, Maladies du cuir chevelu, etc. et toutes affections de Peau dues à l'Acroté du Sang. Envoi franco de l'Organisme et de la Méthode contre mandat de 5 fr. 50 en contre remboursement de 5 fr. 50. Laboratoire Botanique de l'Abbé FANET, 28, rue Nationale, BLENDIGNY (Pas-de-Calais).

TOUTES AFFAIRES CIVILES et COMMERCE

Achat et vente de Commerces, Industries, Propriétés — Formation de Sociétés — Commandites — Recouvrements — Liquidations amiables. Loi sur les Loyers — Prorogations — Demande d'indemnités — Gérance d'Immeubles — Prêts hypothéca